



Mercredi 04 août 2009

Le « Flash Info Maline » présente aux ostréiculteurs une actualité sur les mortalités 2009. Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires : Ifremer, Creaa, Affaires-Maritimes et SRC.

Section régionale de la conchyliculture
de Poitou-Charentes

Ifremer

Après les mortalités importantes de naissain au mois de mai et en début du mois de juin dans les pertuis charentais, la tendance est toujours au plafonnement de la mortalité. Elle reste relativement faible pour le 18 mois et proche de la valeur moyenne de fin d'été pour les huîtres en finition.

Bilan des réseaux en Charente-Maritime

□ Les huîtres :

- Dans le cadre des différents observatoires (CREAA, Réseau professionnel et IFREMER), la **mortalité sur le naissain** sur la deuxième quinzaine de juillet montre un ralentissement (+2%) sauf sur Loix (+5 à +21%).
- Sur les filières, après 9 semaines en mer, la mortalité cumulée de naissain naturel est de 80% sur le pertuis breton et de 70% sur le site des Saumonards. Comme sur parcs, les mortalités sur la quinzaine sont en régression (+2%).
- Pour les **huîtres de 18 mois** la mortalité observée ces deux dernières semaines reste faible (+1%).
- Sur les **huîtres de 3^{ème} année**, le niveau des mortalités cumulées au 27 juillet atteint 9,2% depuis leur mise à l'eau sur parcs d'élevage. Cette valeur est inférieure à celle de 2008 à la même période (14,4% début août, Réseau Professionnel), mais atteint la valeur de référence de fin d'été (moyenne sur 11 ans : 1995-2006). On note quand même une variabilité importante selon les lots : 2 à 35% en mortalité cumulée.

□ L'environnement :

- La température moyenne journalière oscille entre 18 et 23,5°C dans les pertuis sur la quinzaine.
- La salinité reste toujours élevée, voisine de 34g/l. En Charente elle varie entre 10 et 32,5g/l sur la quinzaine.
- Bloom planctonique enregistré entre le 27 juillet et le 1^{er} août sur Dagnas.

Les réseaux des autres régions

- Les saisines analysées par la cellule REPAMO sont au nombre de 5 pour le mois de juillet.
- Les analyses réalisées depuis le dernier bulletin abondent les résultats précédent. La présence du virus OsHv1 dans les échantillons analysés est renforcée : 39 cas détecté au niveau national .
- Le virus est identifié seul, ou associé à *Vibrio splendidus* dans plus de 50% des cas.
- Malgré l'apparition de mortalité dans de nouveaux secteurs (Baie de Morlaix et Quiberon, en eau profonde), l'ensemble des zones conchylicoles du littoral ont passé le pic de mortalité. On enregistre cependant une mortalité résiduelle notamment en Normandie.

Informations complémentaires

- Une sortie a été organisée par les Affaires maritimes le 23 juillet avec les représentants de l'état (préfet, sous-préfet), le président de la Section Régionale de la Conchyliculture F. Patsouris et la presse.
- Des constats ont été réalisés par l'ensemble de la délégation sur l'ensemble du bassin de Marennes-Oléron. Les résultats confirment les pertes déjà constatées la quinzaine précédente.
- 333 déclarations de mortalités représentant 1200 concessions pour l'ensemble de la Charente Maritime ont été déposées par les professionnels.

Le suivi renforcé des agents infectieux sur du naissain naturel

Sur les Palles (suivi 2 fois par semaine)

- La mortalité des lots suivis s'est stabilisée à 70% depuis le 9 juillet.
- Augmentation du taux d'huîtres infestées par l'herpes virus OsHv1 du 20 au 27 juillet.
- Dénombrement uniquement de *Vibrio Splendidus* seul ou en association avec Herpes Virus OsHv1 du 26 mai au 16 juillet (les autres analyses sont en cours).

Sur les autres parcs (suivi 1 fois par maline) :

- La mortalité cumulée des lots suivis est comprise entre 81 et 92% le 23 juillet.
- Présence d'OsHv1 : les 9 et 23/07 sur Ronce et Mortane et le 23/07 sur La Flotte (pas de données le 9).
- Angoulin : absence d'OsHv1 lors du prélèvement du 23/07 (seule donnée de juillet disponible).
- Les analyses concernant les vibrios sont en cours

Ce suivi prendra fin le 6 août.

Rappel sur les fiches de mortalité

Poursuivez l'envoi de vos déclarations de mortalités auprès des Affaires Maritimes.